

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 6 Juin 1966

## SOMMAIRE

La protection des eaux — La tâche de notre génération — Ce que dit la loi  
L'alimentation en eau potable du Jura — Une entreprise de salut public — Epurons  
L'état de l'épuration des eaux dans le Jura — L'exemple lucernois — Sur les bords d'un ruisseau  
Que faire de ces déchets ? — Chronique économique — Communiqué

## Appel à la jeunesse

### La protection des eaux

Ces deux dernières décennies, notre pays a pris un développement qui est sans pareil au cours de sa longue histoire. Les progrès rapides accomplis dans le domaine de la science et de la technique, ainsi que l'essor de l'économie, du commerce et du trafic ont entièrement transformé le visage de notre patrie. Cette expansion a valu au peuple suisse une prospérité encore jamais connue.

Nous pouvons, à juste titre, être fiers de ce que nous avons réussi à atteindre. Mais nous ne devons pas perdre de vue que ces réalisations nous ont placés en face d'une série de nouvelles tâches dont certaines sont aussi urgentes que difficiles à remplir. L'un des plus importants problèmes consiste incontestablement à assurer notre approvisionnement en eau potable de qualité irréprochable et à protéger nos lacs, rivières et ruisseaux contre la pollution et l'enlaidissement. De nombreuses eaux, courantes ou dormantes, salubres et poissonneuses il y a peu d'années encore, sont aujourd'hui sérieusement corrompues et déparées par les eaux usées non épurées provenant des localités qui s'accroissent à vue d'œil, ainsi que des nombreuses nouvelles entreprises industrielles et artisanales. Des nappes souterraines et des sources sont contaminées par suite de l'insouciance et de la négligence de l'homme. Les effets nuisibles de la civilisation ont même atteint des régions écartées, où ils ont transformé de magnifiques lacs et cours d'eau en cloaques nauséabonds.

Nous avons, il est vrai, la satisfaction de constater que les milieux les plus divers de notre population ont reconnu le grave danger qui menace nos eaux et mis en œuvre tous les moyens pour remédier à ce fâcheux état de choses. La Confédération et les cantons cherchent de leur mieux à faire progresser la cause de l'épuration des eaux et de l'élimination des déchets, en activant la construction des installations d'assainissement. Certaines organisations privées s'emploient, elles aussi, à éclairer la population et à l'exhorter inlassablement à prêter son concours actif à cette œuvre.

Il reste néanmoins certain que même les plus grands efforts ne suffiront pas à réparer en l'espace de quelques années les graves dom-